

Autoroute Ville-Marie

Recouvrement + espace public

Enjeux et potentiels de requalifications des espaces publics

APA 6009 – Atelier de design avancé (6 crédits)

Description : *Approfondissement des compétences pour la conduite d'un projet en architecture de paysage. Recentrer sur l'expérience et sur la réception des espaces projetés. Développement d'une pratique réflexive et critique.*

Horaire : (voir Annexe I : Calendrier de la session)

Local : Atelier vitré (1 travée) côté HEC (4^e étage – Faculté de l'aménagement)

Inscription étudiante : 12

Automne 2014

Professeur et responsable de l'atelier

Philippe Poullaouec-Gonidec, professeur titulaire

Bureau 4138

t. 514.343.7500

Courriel : philippe.poullaouec-gonidec@umontreal.ca

Chargé de formation pratique

Patrick Marmen, agent de recherche

Chaire UNESCO en paysage et environnement

Bureau 4124

t. 514.343.6111 poste 4783

Courriel : patrick.marmen@umontreal.ca

Préambule

- Le **paysage urbain** n'est pas qu'un espace vert, c'est un milieu de vie qui s'offre aux regards des citoyens et des visiteurs. C'est l'expression d'un cadre de vie dont l'organisation est le produit de l'intervention humaine. Généralement, on s'applique à le définir selon ses valeurs (intérêt patrimonial, esthétique, écologique). Il est reconnu que la prise en compte du paysage comme valeur publique et identitaire d'un lieu, de même que la mise en œuvre d'interventions portées sur la qualité et la diversité des caractères distinctifs d'un territoire donné sont structurantes au plan économique, social comme culturel. De ce fait, le paysage urbain est avant tout une expression culturelle et sociale qui a une forte connotation économique en raison de sa valorisation dans l'industrie touristique, les loisirs, l'habitation, que ce soit à l'échelle locale ou internationale.
- L'exercice d'**idéation en design urbain** (concours et atelier) constitue « un processus de conception qui permet de faire un choix éclairé basé sur la comparaison de plusieurs propositions concrètes » (Lemieux, 2008, p. 37) d'aménagement et de design urbains. C'est un outil qui s'inscrit plus largement à l'intérieur des processus de qualité en design urbain de plus en plus promu à travers le monde. En plus de reconnaître et de mettre en valeur l'expertise des professionnels du design en amont des projets urbains, l'exercice d'idéation permet d'identifier un certain nombre de valeurs et de critères de design à promouvoir concernant par exemple la durabilité, la fonctionnalité, la qualité de fabrication ou l'utilité sociale des projets. Il fait référence également à certaines valeurs fortement associées à la spécificité des actions paysagères comme la sensibilité au contexte, la signification culturelle du projet et la reconnaissance des aspirations sociales d'une collectivité.

I— Mise en contexte de l'atelier d'idéation en design urbain

La Chaire UNESCO paysage et environnement de l'Université de Montréal (CUPEUM) développe depuis sa création (2003), des activités d'enseignement « terrain » qui aident les acteurs territoriaux (municipalités, ministères, etc.) à mieux développer leur territoire. Les WAT_UNESCO (atelier/workshop_terrain) internationaux et les ateliers de design urbain en architecture de paysage : voir site Internet : <http://www.unesco-paysage.umontreal.ca/fr/recherches-et-projets>) contribuent directement à cet objectif tout comme ils constituent de véritables laboratoires d'expérimentation et de recherche sur les processus d'idéation en design urbain. Ainsi, les ateliers de design urbain sont à la fois des lieux d'enseignement et des plates-formes de recherche-action sur le design urbain. C'est à ce titre que la Chaire UNESCO en paysage et environnement (CUPEUM) est associée à cet atelier de maîtrise à travers la perspective de soutenir l'éducation pour le développement durable.

Dans le cadre de l'atelier de l'automne 2014, il a été décidé de retenir le projet de recouvrement de l'autoroute Ville-Marie.

2— Mise en contexte du projet de recouvrement de l'autoroute Ville-Marie

La construction en tranchée puis le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie animent les réflexions du milieu montréalais de l'aménagement urbain depuis la fin des années 1940. Si d'abord ce fut le choix du tracé sur les abords du fleuve Saint-Laurent qui ne formait pas consensus, c'est depuis la construction de l'autoroute elle-même l'approche à privilégier pour suturer et consolider le milieu urbain qui porte à réflexion. À la suite des premiers efforts de recouvrements s'inscrivant dans une approche moderniste des années 60 et 70 (Palais des congrès et square Viger) et des résultats résolument postmodernistes du premier concours d'idées pour la « Cité internationale de Montréal » (années 80), les derniers projets et propositions de recouvrement semblent miser sur une cohabitation plus harmonieuse du cadre de vie et des grands systèmes d'infrastructures montréalais. C'est du moins la direction vers laquelle pointent les derniers résultats du concours d'idées (<http://mtlunescodesign.com/fr/projet/Concours-didees-Champ-de-Mars-videos-des-presentations-publiques-par-les-laureats>) pour l'aménagement des abords de la station de métro Champs-de-Mars qui, loin de chercher à reproduire la figure des formes urbaines anciennes de Montréal, visent à tirer profit de l'opportunité qu'offre la présence d'un vaste espace linéaire au centre-ville de Montréal pour la création d'un espace urbain dont le programme et la configuration se distinguent clairement.

L'arrivée du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) ainsi que les célébrations prochaines du 375^e anniversaire de la Ville de Montréal génèrent un renouveau d'intérêt pour compléter le projet de recouvrement de l'autoroute Ville-Marie. L'atelier s'inscrit ainsi à la fois dans une perspective large d'élaboration d'une planification-cadre du secteur touché par le projet de recouvrement ainsi que dans une perspective spécifique d'aménagement d'un espace public au-dessus du tronçon situé entre l'avenue de l'Hôtel-de-Ville et la rue Sanguinet – quadrilatère de la station de métro Champs-de-Mars – visant à commémorer le 375^e anniversaire de Montréal.

Ainsi, l'atelier de maîtrise en architecture de paysage se penchera sur le potentiel de création et d'aménagement d'un ensemble d'espaces publics au-dessus et en périphérie de l'autoroute Ville-Marie. Néanmoins, bien que l'assemblage et la composition de ces espaces publics soient l'accent principal de l'atelier, les propositions devront prendre en considération l'ensemble des préoccupations qui concernent le réaménagement urbain de ce secteur. Un relevé sommaire des préoccupations relève en fait le chevauchement de quatre projets urbains distincts qui découlent d'enjeux déclarés par les différents acteurs territoriaux :

- **Le projet de transport**

Quelle sera l'expérience d'entrée et de sortie de l'autoroute ? Quelles seront les interconnexions entre le système autoroutier et l'espace urbain ? La localisation actuelle des entrées et sorties de l'autoroute est-elle adéquate en fonction des aspirations envers ce secteur de la ville ?

- **Le projet urbain**

Dans l'optique de l'arrivée du CHUM, mais aussi en fonction du caractère emblématique de cet emplacement – hôtel de ville, faubourg Saint-Laurent, square Viger, rivière Saint-Martin – quelle programmation et quelle forme urbaine donner à ce secteur de la ville afin d'y mettre en valeur et d'y développer le paysage urbain ? Quel devrait être le rapport entre les espaces à vocation privée (habitation, bureau ...) et ceux à vocation publique (marché, espace d'exposition, espace de performance...) ? Quel rôle ont les espaces publics dans cet ensemble et comment sont assemblés les espaces libres et construits ?

- **Le projet social**

Comment assurer la cohabitation harmonieuse des différents groupes d'utilisateurs de l'espace public ? Comment offrir un espace adéquat pour les populations itinérantes qui occupent

actuellement le square Viger et ses abords ? Comment concevoir un espace sécuritaire et convivial pour tous ?

- **Le projet culturel**

Comment transposer la valeur symbolique du lieu ? Quel rôle donner aux œuvres d'art public actuellement présentes (vitrail de Mme Ferron, sculpture de M. Daudelin) ? La création d'un parcours d'œuvre d'art public est-elle souhaitable ?

Dans ce contexte, l'objectif de l'atelier déborde largement la formulation d'une proposition d'aménagement d'un recouvrement d'autoroute qui intègre un espace public. Il prône l'énoncé d'une véritable vision et d'esquisses de design urbain capables de fédérer et de coordonner l'action publique dans ce secteur et ainsi de palier à l'absence d'un projet urbain concomitant au projet autoroutier.

3— Description de l'atelier

Cet enseignement d'atelier de maîtrise continue sur la session d'automne, est axé sur l'expérimentation et nécessite de la part de l'étudiant, un réel intérêt pour la recherche (soit une bonne capacité d'analyse et de synthèse vis-à-vis de la lecture du paysage) et la création en design urbain. Il requiert également que l'étudiant développe une réflexion critique sur le projet afin de produire une synthèse des apprentissages issus du processus de conception. Il doit finalement posséder certaines habiletés envers les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

La finalité de l'atelier est de développer et de parfaire les connaissances dans la mise en œuvre de projets de paysages (design urbain) intégrant l'application d'enjeux de préservation, de mise en valeur et de développement de territoire urbain à travers la prise en compte de considérations sociale, culturelle, économique, politique, physicospatiale, environnementale du lieu.

Plus particulièrement, l'atelier sur le projet de *recouvrement de l'autoroute Ville-Marie* vise à favoriser chez les étudiants la mise en œuvre de concepts et méthodes qui permettent d'utiliser le design en architecture de paysage et design urbain comme un outil de travail afin d'alimenter des processus de planification urbaine et d'infrastructures. C'est d'ailleurs sur une réflexion sur la relation paysage/ville/infrastructure que la réflexion que les propositions étudiantes devront être fondées en considérant autant les enjeux liés à l'insertion dans le paysage des infrastructures (autoroutes, métro, aqueduc/égouts, souterrains, distribution électrique, distributions données électroniques...) que les enjeux liés à la prise en compte de l'espace public comme infrastructure de la ville et donc du rôle des espaces publics pour soutenir le développement durable de la ville.

Suivant cette perspective, l'exploration des futurs possibles pour le *recouvrement de l'autoroute Ville-Marie* et de ses contextes territoriaux plus large sera utilisée afin d'alimenter la réflexion menant à la planification d'un nouveau projet d'espace public pour le centre-ville de Montréal à travers :

- des exercices d'analyse et de conception qui viseront la production de visions en design urbain et d'architecture de paysage ;
- une réflexion critique (rapport synthèse d'atelier) sur des esquisses produites servira à rendre plus explicites les apprentissages faits par les étudiants à propos du site, de ses potentiels et contraintes d'aménagement. Cette synthèse critique permettra également de mieux souligner la narration qui soutient le design proposé dans chacune des esquisses.

En prenant appui sur les récentes expériences de recherche-action menée par la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM) et la Chaire UNESCO en paysage et

environnement de l'Université de Montréal (CUPEUM) sur les processus de planification territoriale concertée, notamment la démarche d'idéation derrière le concours international d'idées YUL-MTL, le WAT_UNESCO/MTL et les ateliers d'APA « *La Pointe-du-Moulin/futurs possibles* » et « *le Parc olympique_réenchanter les espaces publics* », l'atelier se déroulera en trois principales activités, à savoir :

A. Phase I : Macrodesign_recouvrement (du 08 septembre au 16 octobre 2014) :

Durant la première phase de l'atelier, les étudiants devront, en équipe de 2 personnes, établir un diagnostic des enjeux d'aménagement et paysage urbain de l'ensemble de ce secteur montréalais pour en dégager une vision d'aménagement. L'ensemble de l'atelier de maîtrise produira 5 visions et esquisses d'aménagement. Ainsi, les objectifs de la phase I sont de :

- Cerner, par une lecture attentive de l'historique du dossier, une visite du site et par une caractérisation paysagère, les enjeux et aspirations d'aménagement du site lui-même, mais également de son contexte plus général ;
- Concevoir des visions stratégiques d'aménagement en tirant profit des expressions paysagères du territoire urbain et de ses contextes. Ces visions permettront d'illustrer la mise en œuvre d'un programme d'aménagement de site à travers un concept de design (réf. : macro design – esquisse de design) ;
- D'identifier et d'évaluer la pertinence des enjeux spécifiques et du cadre programmatique pour le site identifié et retenu pour la phase 2 de l'atelier (*microdesign_espace public*).

Exigences de présentation :

- Création d'un Power Point (ou PDF) de présentation de la Phase I. Sur le thème *Vision, Analyse, programme, concept et esquisse* la présentation devra contenir :
 - L'énoncé de la vision d'aménagement proposée;
 - Des schémas et du texte décrivant la synthèse de la caractérisation paysagère (incluant les perceptions et les aspirations publiques);
 - Des schémas conceptuels illustrant le parti-pris d'aménagement et les aspects programmatiques;
 - Un plan d'aménagement d'ensemble (réf.: double échelle) qui permet de visualiser la transformation du territoire au terme des transformations proposées;
 - Des illustrations des expressions urbaines et paysagères souhaitées;
 - Des schémas illustrant le déploiement dans le temps du programme d'aménagement.
 - Un texte de 500 à 600 mots qui aborde tous les éléments qui permettent d'apprécier à sa juste valeur la proposition et qui font ressortir la narration des futurs possibles qui soutient le parti-pris d'aménagement.
- Création filmique, maquette et simulation (*exigence optionnelle*)

Dates retenir (voir détails_annexe I) :

- 04 septembre 2014 (de 9 h à 12 h) :
 - Présentation du syllabus et présentation de la démarche
 - Présentation générale du site et des attendus
 - Formation des équipes (Phase I)
 - Discussion sur les thématiques de la caractérisation paysagère
- 08 septembre 2014 (de 9 h à 12 h) :

- Visite du site
- 10 septembre 2014 (de 12 h à 20 h) :
 - Évènement public de la Ville de Montréal – Atelier Perceptions et aspirations publiques
- 02 octobre 2014 (de 9 h à 12 h) :
 - Critique intérimaire de l'esquisse d'aménagement (recouvrement)
- 16 octobre 2014 (de 9 h à 12h) :
 - Présentation des **5 visions d'aménagement et des esquisses (macro design_recouvrement)** devant un jury d'invités/experts de la Ville de Montréal et du ministère des Transports du Québec
 - Remise des PDF de projet

B. Phase 2 : microdesign_espace public (du 27 octobre au 9 décembre 2014) : Sur la base du site ciblé pour l'aménagement de l'espace public ainsi que des enjeux et des principes guides identifiés dans les 5 macrodesigns_recouvrement de la phase 1, l'objectif de la phase 2 (réalisé en équipe de 2 personnes) sera de :

- Définir un programme spécifique d'aménagement pour l'espace public identifié ;
- Identifier les enjeux spécifiques d'aménagement pour l'espace public identifié en fonction du programme développé et réévaluer les composantes du site (analyses complémentaires à réaliser);
- Produire une esquisse d'aménagement pour l'espace public identifié porteur d'une expérience significative pour sa mise en valeur ;
- Faire ressortir les liens entre le *microdesign_recouvrement* ou les principes du *macrodesign_recouvrement*).

Exigences de présentation :

- Deux planches A0 format « portrait » (vertical) sur papier couleur du *microdesign_espace public*. Sur le thème *Intervention – projet – design*, ces planches devront contenir :
 - Esquisse proposée à l'échelle avec des coupes et des axonométries afin de bien comprendre la 3e dimension du projet;
 - Des croquis d'ambiance, d'expériences paysagères qui mettent en évidence les différentes forces du design;
 - Des dessins et schémas illustrant les principes directeurs du plan de plantation en insistant sur les expériences saisonnières souhaitées.
 - Un texte de 500 à 600 mots

Note : un modèle de base (« template ») sera remis pour la mise en page des planches de présentation.

Dates retenir (voir détails_annexe 1) :

- 27 octobre 2014 :
 - Lancement de la phase 2
 - Retour critique sur le macrodesign et approbation des sites identifiés pour l'espace public du recouvrement de l'autoroute Ville-Marie
- 20 novembre 2014 (de 9 h à 12 h) :
 - Critique intérimaire de l'esquisse de design (espace public)
- 4 décembre 2014 (9 h à mon bureau) :
 - Remise des planches pour impression
- 9 décembre 2014 (AM) :

- Présentation des **5 esquisses d'aménagement (macrodesign_espace public)** devant un jury d'invités/experts de la Ville de Montréal et du ministère des Transports du Québec

Note : Si nécessaire, les planches remises devront être corrigées en vue de la présentation finale du 9 décembre 2014 et de la diffusion sur le site Internet de la CUPEUM.

- C. **Synthèse** : L'atelier de design avancé se conclura sur le dépôt d'un rapport de recherche en design. Ce rapport devra être structuré durant les premières semaines de l'atelier et son contenu sera constitué au fil de l'automne. Ce travail sera individuel. Sur le plan de son contenu, il devra démontrer l'apport d'une pensée réflexive et critique. Ainsi, il devra, dans un premier temps, rapporter l'ensemble des réflexions et des positionnements envers les visions d'aménagement proposées (*macrodesign_recouvrement* et *microdesign_espace public*) en soulignant de manière claire la relation entre les enjeux identifiés, les stratégies d'aménagement développées et les principes (et critères) de design qui soutiennent les projets (esquisses de design) conçus dans les phases 1 et 2. Dans un deuxième temps, l'objectif de cette synthèse sera de positionner le projet par rapport aux enjeux contemporains liés à la relation infrastructure/paysage et de souligner comment le projet permet de répondre à ces enjeux. En plus de décrire leur proposition, la synthèse développera ainsi l'habileté des étudiants à situer leur pratique à l'intérieur du champ actuel de la pensée en architecture de paysage.

Exigences de présentation :

- Le rapport doit être présenté et rédigé comme un rapport de recherche appliquée (format PDF et version imprimée) qui présente la vision proposée pour *le recouvrement et l'aménagement de l'espace public de l'autoroute Ville-Marie*. L'iconographie retenue devra illustrer les propos du texte. Les étudiants seront libres de leur mise en page.

Dates retenir :

- 22 septembre 2014 : Lancement du rapport de recherche (synthèse) de l'atelier : structuration du travail
- 18 décembre 2014 :
 - Dépôt du rapport de recherche en design ajusté selon les commentaires du jury

4— Objectifs génériques_atelier

- Analyser les enjeux de développement, de préservation et de mise en valeur du territoire en soulignant la double échelle de l'intervention soit celle plus large du territoire de réflexion qui est le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie et celle plus restreinte d'un espace public sur une partie du recouvrement ;
- Développer des énoncés de projet de paysage (réf. : vision et idéation macro et micro design) sur la base d'une analyse interprétative et iconographique du paysage urbain montréalais;
- Analyser les composantes historique, physicospatiale, environnementale, sociale, économique et culturelle du territoire étudié en vue de dresser un bilan prospectif de la situation;
- Énoncer des stratégies et des actions et esquisser des intentions de projet;
- Développer des habiletés à créer une vision stratégique d'aménagement, un programme, un concept d'intervention et un projet de paysage (stratégie et esquisse de design) cohérents supportés par :

- une réflexion sur les enjeux de développement urbain de Montréal et plus spécifiquement sur le recouvrement de l'autoroute Ville-Marie;
 - une compréhension des facteurs et des phénomènes qui déterminent l'avenir de ce territoire urbain en requalification.
- Approfondir les aspects théoriques et conceptuels du projet de paysage et le processus de design;
 - Développer une compétence forte d'articulation entre enjeux, programmation, vision, concept et design à toutes les échelles d'intervention;
 - Développer la pensée réflexive et critique envers le projet de design urbain.

5— Exigences particulières_atelier

- Un travail d'atelier en équipe, soit en équipe de 2 personnes pour la phase 1 et de 2 personnes pour la phase 2;
- Un travail individuel pour le rapport synthèse de l'atelier (rapport de recherche en design urbain);
- un comportement et une participation ouverts à l'expérimentation, à l'exploration de nouvelles idées et au partage d'informations et aux dialogues structurants entre tous;
- une très grande rigueur dans la réalisation des travaux exigés notamment dans la communication graphique et orale, et la rédaction des écrits qui doit être irréprochable sur le plan des références iconographiques et d'auteurs, et de la rédaction (orthographe et syntaxe) puisqu'ils seront diffusés sur Internet;
- la possession d'un ordinateur portable par étudiant incluant les logiciels de conception (design et vidéographie) et de communication graphique et une caméra photographique numérique et intégrant la fonction vidéographique.

6— Critères d'évaluation

Les trois travaux d'atelier seront pondérés conformément à la répartition présentée ci-dessous en vue de l'attribution de la note générale de l'atelier qui prendra en considération la participation et la présence aux diverses activités ainsi que le respect de toutes les échéances précisées (*voir annexe 2 : Calendrier_échéances et annexe 3 : règlement_extraits*)

Phase 1 : *Macrodesign_recouvrement* : 40 %

L'évaluation de ce travail sera basée sur les critères suivants :

1. Rigueur et profondeur des analyses réalisées;
2. Pertinence et cohérence de l'orientation de la vision d'aménagement et de sa mise en forme dans l'espace (aspects signifiants, novateurs et créatifs du projet – concept et esquisse);
3. Originalité et qualité de la communication graphique, dont la production vidéographique (imaginaire filmique);
4. Qualité du texte argumentaire du projet et de la présentation verbale;
5. Engagement individuel dans le travail d'équipe (de 4 personnes).
6. Qualité de présentation verbale du design

Phase 2 : *Microdesign_espace public* : 45 %

L'évaluation de ce travail sera basée sur les critères suivants :

1. Cohérence et rigueur de la démarche en lien avec le parti développé lors de la phase 1;

2. Qualité et originalité de l'expérience paysagère proposée et des propriétés tangibles et intangibles du projet telles que traduites par le design et sa mise en forme dans l'espace;
3. Qualité et originalité de la communication graphique;
4. Qualité du texte argumentaire du projet;
5. Engagement individuel dans le travail d'équipe (de 2 personnes).
6. Qualité de présentation verbale du design

Rapport synthèse (rapport de recherche en design urbain) et communication verbale : 15 %

L'évaluation de ce travail sera basée sur les critères suivants :

1. Cohérence et pertinence de la vision et des esquisses de design proposées pour le projet de recouvrement et son espace public, des liens entre les enjeux, la stratégie d'aménagement et les principes de design exposés;
2. Qualité narrative du projet aux deux échelles, de la structure et de l'écriture du rapport et de sa présentation graphique;
3. Apport réflexif et critique vis-à-vis du travail réalisé en design urbain.

Total : 100 %

Notes importantes : Les dates de remise présentées dans le syllabus doivent être considérées comme inflexibles. C'est dire **qu'à moins d'une entente préalable avec le responsable de l'atelier**, tout retard entraînera automatiquement une pénalité de 10 % par jour, et ce, jusqu'à concurrence de 30 %. **Ces règles seront appliquées de manière implacable, quelles que soient les raisons invoquées.**

La présence lors des rencontres de travail, des séminaires et en atelier est obligatoire aux dates précisées dans le calendrier (annexe 2 : calendrier de l'atelier), sauf dans les cas où les responsables ont été préalablement avisés. Il est utile de rappeler que la présence aux rencontres d'atelier est un facteur clé de la communication entre les membres de l'équipe et entre les équipes et les responsables d'atelier. La présentation de tous les membres de l'équipe de travail à chacune des phases de l'atelier est requise.

7— Repères bibliographiques

Références générales

- Augé, M., 1992, *Non-lieux, Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Édition Seuil
- Augoyard, J.F., 1979, *Pas à pas : Essai sur le cheminement quotidien en milieu urbain*, Édition Seuil
- Berque, A., Ph. Bonnin et C. Ghorra-Gobin, 2006. *La ville insoutenable*, Édition Belin
- Berque, A., 1990. *Médiances, de milieux en paysages*. Reclus, Montpellier
- Berque, A., Conan, M., Donadieu, P., Lassus, B. et Roger, A., 1999. *Mouvance : cinquante mots pour le paysage*, Éditions de la Villette - Paris
- Besse, J.-M. et Tiberghien G. A., 2003. *L'expérience du paysage*. In J. B. Jackson, *À la découverte du paysage vernaculaire*, Actes Sud / École nationale supérieure du paysage, Arles, France, pp. 9-34 + Préface de J.B.J., pp. 39-44.
- Boutinet, J.-P., 2005. *Anthropologie du projet*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Burckhart, L., 1991. *Le design au-delà du visible*, Édition Les essais – Centre Georges-Pompidou
- Collectif. 2006. *Urbanité européenne, Catalogue European 8, résultats européens*, Édition European, 358 pages
- Corbin, A. 2001. *L'homme dans le paysage*, Édition Textuel, Le Seuil (France), 190 pages
- Desportes, M. 2005. *Paysages en mouvement*, Édition Gallimard, 413 pages

- Hauch, T; R. Keller et V. Kleinförk (2011). *Infrastructural Urbanism, Addressing the In-between*, Berlin, DOM publishers.
- Jeudy, H-P., 2003, *Critique de l'esthétique urbaine*, Édition, Sens/Tonka
- Lassus, B. 1998. *The Landscape Approach*, Édition University of Pennsylvania Press, 196 pages
- Masbounji, A., 2008. *Breda, Faire la ville durable*, Édition Le Moniteur, 144 pages.
- Masbounji, A., 2010. *Dessine-moi une ville*, Édition Le Moniteur, 175 pages.
- Masbounji, A., 2011. *Le paysage en préalable*, Michel Desvigne. Édition Le Moniteur, 127 pages.
- Mongin, O., 2005. *La condition urbaine, la ville à l'heure de la mondialisation*, Éditions du Seuil, 332 pages
- Paquette, S., P. Poullaouec-Gonidec et G. Domon, 2008. *Cadre de gestion des paysages au Québec. Lire, comprendre et valoriser le paysage*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal et Chaire UNESCO (CUPEUM), Québec.
- Poullaouec-Gonidec, P. 1993. *Esthétique des paysages de la modernité*. Trames, 9 : 29-34.
- Poullaouec-Gonidec, P. et S. Paquette. 2005, Des paysages de l'urbain, in Poullaouec-Gonidec, P., G. Domon et S. Paquette (dir.). *Paysages en perspective*. Édition Les Presses de l'Université de Montréal, Série « Paysages », pp. 275-318.
- Poullaouec-Gonidec, P. et S. Paquette. 2011, *Montréal en paysages*, Édition Les Presses de l'Université de Montréal, 258 pages
- Secchi, B. 2006, *Première leçon d'urbanisme*, Éditions Parenthèses, 155 p.
- Shannon, K. et M. Smerts (2010). *The landscape of contemporary infrastructure*, Rotterdam, NAI Publishers.
- Viganò, P. 2012, *Les territoires de l'urbanisme : Le projet comme producteur de connaissance*, Métis Presses, 293 p.
- Waldheim, C. (éd.). 2006, *The landscape urbanism reader*, Princeton Architectural Press, 295 p.

Références spécifiques_Documentation

I. Documentation des projets

ARBOUR, 2004. Recouvrement de l'autoroute Ville-Marie entre les rues St-Urbain et Sanguinet, Rapport final, Étude de préfaisabilité. [En ligne].

<http://ocpm.qc.ca/sites/import.ocpm.aegirvps.net/files/pdf/41/3ii.pdf>

ARBOUR, 2004, CHUM 2010, 1000 St-Denis, Intégration urbain. [En ligne].

<http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P13/3c2.pdf>

CHARNEY, Melvin, 1990. *Le Faubourg St-Laurent, d'un savoir urbain à une vision éclairée du développement du faubourg*. Étude préparée pour le Service de l'habitation et du développement urbain de la Ville de Montréal. (HT 169 C32 M6343 1990)

CHRISTIAN THIFFAUT architectes, 2005. L'implantation du CHUM au Centre-Ville, vers le quartier de la santé. Ville de Montréal - Arrondissement Ville-Marie. [En ligne].

<http://www.ctarchitecte.com/images/CTAchumRAPPORT.pdf>

GRUPE CARDINAL HARDY et ARCOP, 2007. Analyse et intégration urbaine, Projet de redéveloppement du site de la Gare Viger. [En ligne].

<http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P21/3a.pdf>

GRUPE GAUTHIER, BIANCAMANO, BOLDUC, 2004, Le Quartier Santé-Savoir. [En ligne].

<http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P13/3a3.pdf>

NOPPEN, Luc (2001). *Du chemin du Roy à la rue Notre-Dame : Mémoires et destins d'un axe est-ouest à Montréal*, Québec : ministères des Transports du Québec. (FC 2947.67 N67 2001)

PLANIA (2012). Concept d'aménagement préliminaire du domaine public du Seceur CHUM/CRCHUM. Ville de Montréal. [En ligne] <http://ocpm.qc.ca/sites/import.ocpm.aegirvps.net/files/pdf/P66/8a10b2.pdf>

2. Revue de presse

s.a. (21 février 2014) Montréal veut recouvrir une partie de l'autoroute Ville-Marie, *Radio-Canada* [En ligne]. <http://ici.radio-canada.ca/regions/montreal/2014/02/21/004-annonce-bergeron-coderre-projet-montreal.shtml>

BENESSAIEH, Karim (7 juillet 2014). Recouvrement de l'autoroute Ville-Marie: «On va le faire», promet Poëti, *La Presse* [En ligne]. <http://www.lapresse.ca/actualites/montreal/2014/07/01/4781816-recouvrement-de-lautoroute-ville-marie-on-va-le-faire-promet-poeti.php>

CARDINAL, François (29 février 2012) Protéger le square Viger? Rasons-le, plutôt, *La Presse* [En ligne]. <http://blogues.lapresse.ca/avenirmtl/2012/02/29/protoger-le-square-viger-rasons-le-plutot/>

CORRIVEAU, Jeanne (22 février 2014) Coderre et Bergeron rêvent de recouvrir l'autoroute Ville-Marie, *Le Devoir* [En ligne]. <http://www.ledevoir.com/politique/montreal/400801/recouvrement-de-l-autoroute-ville-marie-une-priorite-pour-coderre>

DOYON, Frédéric (9 septembre 2013). Une deuxième vie pour le square Viger? Les travailleurs du nouveau CHUM pourraient lui rendre son lustre d'antan, *Le Devoir* [En ligne]. <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/386953/une-deuxieme-vie-pour-le-square-viger>

DOYON, Frédéric (26 août 2013) Décryptage – Le square Viger, le mal-aimé de l'art public, *Le Devoir* [En ligne]. <http://www.ledevoir.com/culture/arts-visuels/385964/le-square-viger-le-mal-aime-de-l-art-public>

HOUDE-ROY, Laurence (4 mai 2014). Le square Viger pourrait être revitalisé d'ici 2017, *Métro* [En ligne]. <http://journalmetro.com/actualites/montreal/490051/le-square-viger-pourrait-etre-revitalise-dici-2017/>

LOSZACH, Fabien (12 septembre 2013). Rasons le square Viger, *MSN Actualités* [En ligne]. <http://actualites.ca.msn.com/chroniques/rasons-le-square-viger>

ORFALI, Philippe (8 juillet 2014). Un premier tronçon de l'autoroute Ville-Marie sera recouvert, *Le Devoir* [En ligne]. <http://www.ledevoir.com/politique/montreal/412880/un-premier-troncon-de-l-autoroute-ville-marie-sera-recouvert>

OUELLET, Martin (16 mars 2014). Marois favorable au recouvrement de l'autoroute Ville-Marie, *Métro* [En ligne]. <http://journalmetro.com/dossiers/elections-quebec-2014/464021/marois-favorable-au-recouvrement-de-lautoroute-ville-marie/>

SHAFFER, Marie-Ève (18 mai 2014). Recouvrement de l'autoroute Ville-Marie : Bergeron veut consulter les Montréalais, *Métro* [En ligne]. <http://journalmetro.com/actualites/montreal/464521/recouvrement-de-lautoroute-ville-marie-bergeron-veut-consulter-les-montrealais/>

3. Site Internet

ADUQ. *Le square Viger : un avenir contesté dans un environnement urbain en pleine mutation*. [En ligne]. <http://adug.ca/2013/09/le-square-vinger-un-avenir-conteste-dans-un-environnement-urbain-en-pleine-mutation/>

Archives de Montréal 1913-2013. *Le square Viger*. [En ligne]. <http://archivesdemontreal.com/2006/03/30/le-square-vinger/>

Archives de Montréal 1913-2013. *Les quartiers disparus de Montréal : le secteur de l'autoroute Ville-Marie*. 13 décembre 1963. [En ligne]. <http://archivesdemontreal.com/2013/10/24/les-quartiers-disparus-de-montreal-le-secteur-de-lautoroute-ville-marie-13-decembre-1963/>

Corporation de développement urbain Faubourg Saint-Laurent. *Améliorations des services de proximité : Halles gourmandes et culturelles au square Viger*. [En ligne]. http://www.faubourgssaint-laurent.com/nouvelles/hgc_viger.pdf

DOCOMOMO Québec. *Favoriser l'appropriation du square Viger à Montréal*. [En ligne]. <http://docomomoquebec.ca/patrimoine-menace/111-favoriser-lappropriation-du-square-vinger-a-montreal.html>

Facebook. *Square Viger de Montréal*. [En ligne]. <https://www.facebook.com/sauvonslesquarevinger/info>

FISSET, Daniel. *Le réaménagement du square Viger et l'Agora de Charles Daudelin*, in Daudelin [En ligne]. http://www.charlesdaudelin.org/www/Textes.php?locale=fr-CA&Type_No=39

Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal. *Fiche du secteur Square Viger*. [En ligne]. http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_zone.php?affichage=fiche&civique=&voie=0&est_ou_est=&appellation=square%20vinger&arrondissement=0&protection=0&batiment=oui&zone=oui&lignes=25&type_requete=simple&id=1150

Héritage Montréal. *Square Viger*. [En ligne]. <http://www.heritagemontreal.org/fr/square-vinger/>

Montréal Ville UNESCO de Design. *Shuko Montréal, Concours d'idées pour l'aménagement des abords de la station champs-de-mars* [En ligne]. <http://mtlunescodesign.com/fr/projet/Concours-didees-Champ-de-Mars-videos-des-presentations-publiques-par-les-laureats>

OCPM. *Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)* [En ligne]. <http://ocpm.qc.ca/node/739>

Secrétariat à la région métropolitaine. *Le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal donnent le coup d'envoi au projet de recouvrement de l'autoroute Ville-Marie*, 7 juillet 2014, [En ligne].

<http://www.metropole.gouv.qc.ca/centre-de-presse/communiqués/2014/2014-07-07.asp>

Ville de Montréal. *Recouvrement du secteur Champs-de-Mars* [En ligne].

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=9517,123331579&_dad=portal&_schema=PORTAL


Ville de Montréal, 2013. *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal*. Direction de la culture du patrimoine, division du patrimoine. [En ligne]


http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/patrimoine_urbain_fr/media/documents/ville_mtl_plan_de_protection.pdf

Annexe 1 : Calendrier_échancier automne 2014

	L	M	M	J	V	S	D	Descriptions
1	01	02	03	04	05	06	07	Semaine du 01/09 : Lancement de l'atelier APA 6009 04 sept. : Présentation du syllabus et des travaux, modalités de fonctionnement
2	08	09	10	11	12	13	14	Semaine du 08/09 : Phase 1 – Macro-design – Historique du dossier + Caractérisation des visions et des enjeux 08 sept. : Visite du site et bilan des premières lectures du site 10 sept. (PM) : Événement public (Ville de Montréal) – Aspirations et perceptions 11 sept. (AM) : Élaboration de la vision d'aménagement
3	15	16	17	18	19	20	21	Semaine du 15/09 : Phase 1 (suite) Caractérisation des précédents et des enjeux, analyses des documents, lectures du site, structuration de la démarche, etc.
4	22	23	24	25	26	27	28	Semaine du 22/09 : Phase 1 (suite) 22 sept. (AM) : Lancement du rapport de recherche en design urbain : structuration Caractérisation des enjeux du site Établissement d'un parti-pris d'aménagement (objectifs, programmation, esquisse)
5	29	30	01	02	03	04	05	Semaine du 29/09 : Phase 1 (suite) Approfondissement de l'esquisse d'aménagement 02 oct. (AM) : Critique intérimaire (interne) : propositions (recouvrement)
6	06	07	08	09	10	11	12	Semaine du 06/10 : Phase 1 (suite et fin) Approfondissement de l'esquisse d'aménagement
7	13	14	15	16	17	18	19	Semaine du 13/10 : Phase 1 (suite) + présentation finale des macro-design 13 oct. : Action de Grâce 16 oct. : Présentation des 5 visions et esquisses <i>macrodesign_recouvrement</i> devant un jury externe + remise des PDF
	20	21	22	23	24	25	26	Semaine de lecture
8	27	28	29	30	31	01	02	Semaine du 27/10 : Phase 2 – Microdesign_espace public 27 oct. : Lancement de la phase 2, retour critique sur le macro-design et approbation des sites (échelle <i>microdesign_espace public</i>) 30 oct. : Enjeux locaux versus thématique du <i>microdesign_espace public</i>
9	03	04	05	06	07	08	09	Semaine du 03/11 : Phase 2 (suite) 03 nov. : Élaboration du parti-pris d'aménagement + aspects programmatiques
10	10	11	12	13	14	15	16	Semaine du 10/11 : Phase 2 (suite) Analyses complémentaires et esquisse de design
11	17	18	19	20	21	22	23	Semaine du 17/11 : Phase 2 (suite) Approfondissement de l'esquisse de design et rendu graphique 20 nov. (AM) : Critique intérimaire (interne) de l'esquisse de design (espace public)
12	24	25	26	27	28	29	30	Semaine du 24/11 : Phase 2 (suite) Approfondissement de l'esquisse de design et rendu graphique
13	01	02	03	04	05	06	07	Semaine du 01/12 : Phase 2 (suite et fin) Finalisation des rendus graphiques et mise en forme 04 déc. : Dépôt des PDF de projet pour impression
14	08	09	10	11	12	13	14	Semaine du 08/12 : Présentation finale des résultats du projet d'atelier 09 déc. (AM) : Présentation des 5 esquisses de design devant un jury externe (<i>planches microdesign_espace public</i>)
15	15	16	17	18	19	20	21	Semaine du 15/12 : Remise du rapport synthèse (rapport de recherche en design urbain) 18 déc. : Date limite pour remettre le rapport synthèse ajusté selon les commentaires du jury

 Atelier

 Dates à retenir
(Lancement, remise ou présentation)

 Congés
(jours fériés et semaine de lecture)

Annexe 2 : Règlement universitaire quelques rappels (extraits)

Dates limites pour la modification du choix de cours et pour l'abandon d'un cours : (Articles 6.11, 6.12, 7.3 et 7.4 du Règlement des études; article 7 du Règlement relatif aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants)

Modification du choix de cours et pour abandonner un cours **avec** libération de l'obligation d'acquitter les droits de scolarité :

- le ou avant le 17 septembre 2014

Abandon d'un cours **avec** obligation d'acquitter les droits de scolarité :

- le ou avant le 7 novembre 2014

Rappel relatif à une absence à une évaluation – article 9.9 du Règlement des études

Justification d'une absence :

- L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence;
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université;
- Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

Intégrité, fraude et plagiat

L'étudiant est invité à consulter le site : www.integrite.umontreal.ca. Le **Règlement disciplinaire sur le plagiat où la fraude concernant les étudiants** y est présentée de même qu'une documentation relative aux normes en vigueur pour la présentation des travaux et des conseils pertinents.

Implication de l'étudiant

Un crédit représente 45 heures consacrées par un étudiant à l'atteinte des objectifs d'un cours; ce nombre inclut, s'il y a lieu, les heures de travail personnel jugées nécessaires par la Faculté.

L'atelier APA 6009 possède une valeur de 6 crédits. Il nécessite ainsi une implication de 18 heures par semaine de la part des étudiants, dont 9 heures en atelier et 9 heures de travail personnel.